

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66/33/SPCG accordant une concession définitive d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti plateau du Serpent (lot 410, T.F. 819)

n° 66/33/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mars 1966

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1966

Date du numéro
1 mai 1966

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive, à M. Aboud Moubarak Houbeishan, sujet britannique, commerçant, demeurant à Djibouti, rue d'Ethiopie, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1.780 mètres carrés, sise à Djibouti, Plateau du Serpent (lot n° 420) et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 819.